



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 septembre 2020

#### **Maintien de la vigilance orange pour le risque de feux de forêt en Gironde**

Au vu de l'état de sécheresse du massif forestier et des conditions météorologiques attendues ces prochains jours (températures élevées et taux d'humidité faible), la **vigilance ORANGE pour le risque feux de forêt est prolongée jusqu'à vendredi 18 septembre inclus en Gironde.**

**Par conséquent, les mesures suivantes sont maintenues :**

- la circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits entre 14h et 22h sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation et pistes cyclables sauf pour les personnes autorisées ;
- les activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de service, de carbonisation et de sciage sont suspendues entre 14h et 22h ;
- les activités ludiques et sportives sont interdites entre 14h et 22h à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètres de plans plages,
- la pratique de la chasse est interdite entre 14h et 22h.

Il est également interdit à l'intérieur des bois, forêts et landes et ce, jusqu'à une distance de 200m d'utiliser du feu, de fumer, de jeter tout débris incandescent, de procéder à des incinérations de déchets verts et brûlages dirigés, de pratiquer le camping isolé et le bivouac, de tirer des feux d'artifice publics ou privés.

En raison de la persistance du risque et à la demande de la préfète, la direction générale de la sécurité civile a détaché deux Canadair sur la base de Mérignac jusqu'à mercredi soir.

**Fabienne BUCCIO renouvelle son appel à la plus grande vigilance.**